

Assemblée ordinaire des délégués de la Société central suisse de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée ordinaire des délégués de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge

le dimanche 12 juin 1904, à 8 heures du matin

A SCHAFFHOUSE (AULA DU GYMNASÉ CANTONAL, EMMERSBERG)

Ordre du Jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des délégués, à Olten.
2. Rapport annuel, comptes de l'exercice écoulé, budget pour 1905.
3. Nomination des vérificateurs des comptes de 1904.
4. Nomination de membres de la direction.
5. Conférences : a) **Les colonnes de secours suisses**; conférencier : M. le colonel *Ister*, instructeur en chef des troupes sanitaires;
b) **La portée de l'arrêté fédéral du 25 juin 1903 concernant l'organisation de la Croix-Rouge. Statuts**; conférencier : M. le Dr *W. Sahli*, secrétaire de la direction.
6. Propositions de la direction, des sections et des participants à la conférence.
7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
8. Imprévus.

M

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien faire connaître au secrétaire soussigné, *jusqu'au 5 juin au plus tard*, les noms des délégués que vous aurez choisis en conformité de l'art. 11 des statuts. L'effectif des membres indiqué dans le dernier rapport annuel, fait règle.

Nous vous rendons spécialement attentif au fait que *la séance sera ouverte à 8 heures du matin*, afin que les questions à l'ordre du jour puissent être discutées en toute tranquillité.

Les délégués qui habitent loin de Schaffhouse feront donc bien de s'y rendre déjà la veille.

La section de Schaffhouse vous fera, par circulaire, diverses communications au sujet de la partie récréative de l'assemblée des délégués (lieu de réunion pour samedi soir, banquet de dimanche à midi, logement, etc.).

Nous comptons sur une forte participation — digne de l'importance de l'assemblée des délégués — de la part des sections et des membres de la société centrale de la Croix-Rouge, de la Société suisse des Samaritains, de la Société militaire sanitaire suisse et de la Société d'utilité publique des femmes suisses, ainsi que de tous ceux qui se font les amis de notre cause.

Veillez agréer, M. l'assurance de notre considération distinguée.

Berne, le 5 mai 1904.

Pour la direction de la Société suisse de la Croix-Rouge,

Le Président :

Le Secrétaire :

HAGGENMACHER.

Dr W. SAHLI.